

Ecrit par le 3 juillet 2026

Association des maires de Vaucluse : reconstitution d'un duo gagnant



« Au-delà de nos différences, on est motivé par l'intérêt général, on est au service de toutes les communes de Vaucluse et en plus on s'entend bien tous les deux ». C'est le 1er commentaire du maire de la Tour d'Aigues, Jean-François Lovisolo, réélu co-président de l'[association des maires de Vaucluse](#) avec son complice Pierre Gonzalvez. Le Maire de l'Isle-sur-La Sorgue précise : « C'est un plaisir partagé, qui donne du sens à notre engagement politique pour le territoire et les habitants du département. L'AMV est utile, elle agit, on est honoré par cette confiance, cet honneur, en plus il n'y avait pas d'autre candidature et seulement 4 bulletins nuls, ça nous donne encore plus de force, d'énergie ».

Ecrit par le 3 juillet 2026

Il est vrai que sur les 151 communes que compte le Vaucluse, 150 adhèrent à l'association (en dehors du Pontet) depuis les derniers scrutins municipaux de mars, même Orange (RN) dont le maire, Jean-Dominique Artaud explique : « Ce n'est pas par besoin de reconnaissance ni de respectabilité, mais pour retisser des liens avec les autres élus. Orange est longtemps restée loin de tout et de toutes les institutions départementales comme régionales. Notre but est d'échanger avec des aînés expérimentés qui peuvent nous guider, nous conseiller, puisque nous sommes nouveaux et que nous avons tout à apprendre. Ils ont un savoir-faire et ensemble on ira plus loin ». Lui, a quitté son entreprise pour donner 100% de son temps à Orange.



Jean-Dominique Artaud le nouveau maire d'Orange qui vient d'adhérer à l'AMV

Pierre Gonzalvez ajoute « La campagne a été rude, âpre. Mais ici, il y a une vraie bienveillance au cœur de l'AMV. On travaille main dans la main, peu importent les clivages gauche-droite, grandes et petites communes, rurales et urbaines, on est dans le même bateau. Avec Jean-François on essaie de savoir ce qui est le mieux pour ce territoire qu'on aime tant ». Son alter ego à l'AMV acquiesce : « Oui, on est là au service des Vauclusiens, pour les accompagner au mieux à travers leur maire, on forme une chaîne de solidarité. Et dans un monde qui se complexifie chaque jour, sur le plan législatif, juridique, administratif avec une réglementation délirante, ce n'est pas une sicécure. Il faut aussi qu'ils se forment pour connaître un nombre impressionnant de textes de loi. Pour qu'ils se familiarisent avec le fonctionnement du SDIS, de l'ARS, de la préfecture, des forces de l'ordre, qu'ils sachent à qui s'adresser qu'ils aient les codes, les bons réseaux. »

Ecrit par le 3 juillet 2026



La Présidente de l'exécutif départemental, Dominique Santoni, est venue saluer les maires à Althen-Paluds où se déroulait après les municipales de mars 2026 la première AG des maires de Vaucluse.

Entre la loi ZAN, la pression fiscale qui renchérit le prix du foncier, le besoin de construire davantage de logements sociaux, de crèches, de lieux de culture, de garantir la sécurité en liaison avec la police et la gendarmerie, le changement climatique, ce ne sont pas les sujets préoccupants qui manquent. Les deux co-présidents comptent sur les parlementaires pour faire remonter à Paris les problématiques locales et comptent bien sur eux pour interpellier les ministres concernés. Les sénatoriales sont prévues en septembre. Quel que soit le vote des grands électeurs, les élus au Palais du Luxembourg auront sûrement à cœur de défendre farouchement le département de Vaucluse.

Andrée Brunetti

Transition énergétique : GRDF et les maires de Vaucluse s'engagent



À l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités locales à Paris, [GRDF](#) et l'[Association des Maires de Vaucluse](#) ont renouvelé leur partenariat pour 2025-2026. Une coopération de long terme, destinée à accompagner concrètement les communes vauclusiennes dans la transition énergétique, avec un accent particulier sur le développement du gaz vert et des solutions

Ecrit par le 3 juillet 2026

locales de décarbonation.

Scellée par Pierre Gonzalvez, président de l'Association des Maires de Vaucluse (AMV), et François-Xavier Olivieri, secrétaire général de GRDF, la convention 2025-2026 s'inscrit dans la continuité d'un dialogue engagé depuis plusieurs années entre le gestionnaire du réseau de gaz et les élus locaux. Dans un contexte de forte tension énergétique et climatique, cette coopération vise à renforcer l'accompagnement des collectivités, tout en améliorant le service rendu aux usagers sur l'ensemble du territoire vauclusien.

L'AMV, relais de l'information

Acteur historique de la représentation des élus, l'AMV entend, à travers ce partenariat, conforter son rôle de relais d'information et de conseil auprès de ses 151 communes et quatre intercommunalités membres, sur des sujets devenus structurants pour l'action publique locale.

Trois axes pour accélérer la transition sur le terrain

La convention repose sur trois piliers opérationnels. Tout d'abord, une communication partagée autour des enjeux énergétiques, afin de mieux diffuser auprès des élus et des services municipaux les solutions existantes, en particulier celles liées au développement du gaz vert. Ensuite, l'organisation d'événements dédiés à la transition énergétique en Vaucluse, favorisant l'échange d'expériences et la montée en compétence des acteurs locaux. Enfin, des visites techniques de sites de référence telles que les unités de méthanisation, stations [BioGNV](#), pour confronter les décisions politiques à des réalisations concrètes et opérationnelles.

Le réseau gaz, levier de décarbonation territoriale

Souvent perçu comme une énergie de transition, le gaz évolue aujourd'hui vers un modèle de plus en plus renouvelable. Grâce à ses capacités de stockage et à la montée en puissance du biométhane, le réseau de distribution devient un outil stratégique pour réduire les émissions de carbone des territoires, tout en garantissant sécurité d'approvisionnement et compétitivité économique. Pour les communes vauclusiennes, il constitue un levier immédiatement mobilisable, notamment dans les politiques de chauffage, de mobilité durable ou de valorisation des déchets.

Le biométhane, énergie locale et circulaire

Produit à partir de résidus agricoles, d'effluents d'élevage ou de déchets organiques, le biométhane incarne une logique d'économie circulaire ancrée dans les territoires. Une fois épuré, il est injecté dans les réseaux et utilisé pour les mêmes usages que le gaz naturel : chauffage, cuisson ou carburant alternatif via le BioGNV. Son développement répond à un double enjeu : réduire la dépendance aux énergies fossiles importées et créer de la valeur locale, notamment dans les zones rurales.

Des acteurs engagés au service des collectivités

Créée en 1945 et affiliée à l'Association des Maires de France, l'Association des Maires de Vaucluse joue un rôle central dans l'information, la formation et la représentation des élus auprès des pouvoirs publics. De son côté, GRDF, gestionnaire du plus grand réseau de distribution de gaz en Europe, accompagne plus de 9 500 communes dans leurs choix énergétiques et de mobilité durable, avec l'objectif d'atteindre

Ecrit par le 3 juillet 2026

20 % de gaz verts dans les réseaux d'ici 2030.

Pour une ambition partagée

En renouvelant leur partenariat, GRDF et l'Association des Maires de Vaucluse confirment une ambition partagée : faire de la transition énergétique un projet pragmatique, territorial et accessible. À l'échelle du département, cette coopération entend traduire les objectifs nationaux de décarbonation en actions concrètes, au plus près des élus et des habitants, tout en renforçant la souveraineté énergétique locale.
Mireille Hurlin

Maires de Vaucluse : « Notre crédibilité est contestée »



Avec 122 exposants, le salon des maires de Vaucluse 2025 affiche une fréquentation record. A cette occasion, le parc des expositions a aussi abrité la traditionnelle assemblée générales de l'Association des maires de Vaucluse. Entre incertitudes budgétaires liées à un contexte national hors-sol, réglementations de plus en plus ubuesques et pression grandissante de leurs administrés, les maires de Vaucluse entendent faire face malgré tout. Conscients d'être les premiers gardiens de la République.

Ecrit par le 3 juillet 2026

« A l'heure où la question médiatique est de savoir s'il faut maintenir l'alcool à la buvette de l'Assemblée Nationale, nous demandons avec force une prise de conscience sur la situation de nos collectivités, priorise [Pierre Gonzalvez](#), président de [l'AMV](#) (Association des maires de Vaucluse) lors de l'assemblée générale 2025 qui vient de se tenir au parc des expositions d'Avignon dans le cadre [du Salon des maires, des élus locaux et des décideurs publics 2025 de Vaucluse](#). »

« Le système créé les conditions de son propre verrouillage, de son asphyxie. »

Pierre Gonzalvez, président de l'AMV

Très offensif, celui qui est aussi maire de l'Isle-sur-la-Sorgue poursuit : « Oui, localement nos parlementaires mesurent les difficultés rencontrées, les injonctions contradictoires, les objectifs inatteignables fixés à nos mairies. Oui, les services de l'Etat tentent de concilier au mieux la doxa nationale avec la situation réelle du territoire. Mais disons-le, le bon sens semble avoir quitté le système normatif. Pire, le système créé les conditions de son propre verrouillage, de son asphyxie. Individuellement, tout élu quel que soit son mandat, fait le même constat. Mais collectivement, l'inertie, le manque de courage, parfois même la démagogie président aux choix politiques. Face à cela, les maires se posent des questions personnelles sur la suite de leur engagement. Nos concitoyens qui deviennent de plus en plus exigeants, les réseaux sociaux devenus comptoir de café où le moindre pleutre a une audience, des médias nationaux et quelques fois régionaux et locaux préférant la sensation du fait divers aux sujets de réussite et d'espoir. Et pourtant, nous avons encore la flamme et portons l'ambition avec d'autres d'améliorer les choses. »



De gauche à droite : le sénateur Jean-Baptiste Blanc, Christian Mounier, vice-président du conseil départemental de Vaucluse, Pierre Gonzalvez, président de l'AMV, Bénédicte Martin de la Région Sud, Joël Balandraud, vice-président de l'AMF, Thierry Suquet, Préfet de Vaucluse et le sénateur

Ecrit par le 3 juillet 2026

Lucien Stanzione lors de l'inauguration du salon. Crédit : Echo du mardi

« Vous êtes les premiers visages de la République. »

Christian Mounier, vice-président du conseil départemental de Vaucluse

« Vous êtes les premiers visages de la République, les piliers de la cohésion dans nos territoires », rappelle [Christian Mounier](#), vice-président du conseil départemental de Vaucluse, venu pour représenter sa présidente, Dominique Santoni, qui participait aux assises des départements de France 2025 se déroulant à Albi en même temps que le salon.

Aussi maire de Cheval Blanc, Christian Mounier a également tenu à rappeler en s'adressant aux élus présents : « qu'être maire, aujourd'hui, c'est être, chaque jour, au contact direct des habitants, au cœur de leurs attentes, leurs difficultés, et aussi de leurs espoirs. Permettez-moi donc de saluer votre inlassable engagement au service des Vauclusiens. Merci pour votre dévouement, pour votre persévérance, et pour votre sens du service public souvent exercé dans des conditions difficiles. »

Priorité à la santé mentale

En marge de cette assemblée générale 2025 des maires de Vaucluse, le président de la AMV a tenu à rappeler que le sujet de la santé mentale préoccupe fortement les élus du département.

« La santé mentale doit être une priorité pour notre pays », affirme Pierre Gonzalvez qui indique également « l'incompréhension des maires face au manque d'informations sur les suites d'une hospitalisation d'office. Nous sommes confrontés à des cas d'individus qui connaissent des troubles psychiatriques dont le suivi médical dépend souvent de leur propre volonté. L'accompagnement psychologique de l'enfant, la prise en charge de l'ado, permet de limiter le développement de pathologies psychiatriques problématiques. Les moyens nécessaires doivent impérativement être mobilisés. »

« Il a été acté que l'ARS informerait les maires des suites d'un certain nombre d'événements comme la non-confirmation d'une hospitalisation d'office ou, au contraire, la réintégration en hospitalisation complète », annonce le préfet de Vaucluse qui souhaite une transparence respectueuse du secret médical.

« On est train de fabriquer des collectivités pauvres. »

Joël Balandraud, vice-président de l'AMF

« L'incertitude est totale, réagit [Joël Balandraud](#), vice-président de l'AMF (Association des maires de France) et maire d'Evron en Mayenne. Dans ce bazar-là, ce sont les maires qui font le lien pour rassurer nos habitants. On l'a fait lors de la crise du Covid ou pendant celle des Gilets jaunes. On a su alors faire appel aux corps intermédiaires que l'on s'était un peu empressé d'oublier. »

« L'actualité, c'est aussi le budget, insiste le vice-président de l'AMF. La confiance permet d'agir et c'est ce que nous demandons aujourd'hui au gouvernement. Pourtant, il y a des éléments de défiance majeur

Ecrit par le 3 juillet 2026

comme la suppression de la taxe d'habitation qui constitue le péché originel pour l'ensemble des élus locaux toutes couleurs politiques confondues. Au moins, nos habitants savaient où leurs impôts allés. »

« Nous n'avons plus intérêt à accueillir de nouveaux habitants ou de nouvelles entreprises dans nos communes. »

Joël Balandraud, vice-président de l'AMF

Dénonçant l'usine à gaz mis en place par les gouvernements successifs, Joël Balandraud constate surtout que l'on a cassé les dynamiques d'investissement des collectivités locales : « Désormais, nous n'avons plus intérêt à accueillir de nouveaux habitants ou de nouvelles entreprises dans nos communes. Avant vous pouviez dire, cette entreprise entraîne quelques nuisances mais elle paye mon ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles), elle paye mon éducateur sportif, elle paye mon accueil à la mairie... Aujourd'hui, vous avez tout intérêt à ce que cela se fasse chez votre voisin. Si les élus locaux ne sont plus porteurs de cette dynamique économique, qui le sera ? Qui va défendre les équipements industriels majeurs sur le territoire quand on veut l'industrialiser à nouveau ? Nous sommes au bout d'un système qui n'a plus de sens. On est en train de fabriquer des collectivités pauvres. Ces dernières sont pourtant la source d'investissement majeure sur le territoire avec des projets actionnés par les communes, aidés par les départements, les régions et l'État. Mais l'impulsion, elle, est locale. Elle est faite par les élus locaux et dans un système de défiance et de non-confiance, nous n'irons plus. Cela va tout bloquer. »

« Notre département est très peu endetté, alors que notre pays l'est beaucoup plus. »

Christian Mounier, vice-président du conseil départemental de Vaucluse

« C'est pour cela que malgré l'instabilité gouvernementale, vous avez toujours pu compter sur le soutien du Département », précise Christian Mounier en s'adressant aux nombreux maires présents lors de cette AG.

Et le vice-président du Conseil départemental de Vaucluse d'enfoncer le clou : « Notre département est très peu endetté, alors que notre pays l'est beaucoup plus. Cette politique de bonne gestion financière nous permet ainsi de continuer à investir facilement, à un rythme soutenu, soit plus de 120M€ par an jusqu'en 2028. Sur la période de 2023 à 2025, nous avons consacré 28,4M€ à la contractualisation et à l'investissement des communes. Pour la période de 2026 à 2029, nous allons sanctuariser ce montant de 28,4M€ au profit des projets des 151 communes de département car nous souhaitons maintenir un important niveau d'investissement partout dans notre département afin de soutenir notre économie, nos entreprises et notre secteur du BTP. Investir, c'est le fil rouge de notre mandat. »

Vaucluse ingénierie plébiscité

Afin de souligner le soutien du Département aux communes de Vaucluse, Christian Mounier, vice-

Ecrit par le 3 juillet 2026

président du Conseil départemental a rappelé que l'appui n'est pas seulement financier mais aussi technique.

« Depuis l'année dernière, nous avons transformé [Vaucluse ingénierie](#) en agence technique départementale. Vous êtes très nombreux à nous avoir exprimé votre satisfaction et votre confiance en bénéficiant d'un tel outil qui vous permet de boucler un plan de financement, réaliser des études et rechercher les bons interlocuteurs. »

Au total, 101 communes et 3 intercommunalités ont adhéré à cet outil d'accompagnement des projets du Département de Vaucluse. Depuis, 63 projets de voiries ont été suivis et 90 projets d'aménagement sont aussi traités. « Les maires se sont très bien appropriés Vaucluse ingénierie, se félicite Christian Mounier. Ce bilan très positif démontre que le besoin est grand pour nos communes, notamment les petites. »

« La Région est une collectivité de terrain. »

Bénédicte Martin, vice-présidente du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Même volonté d'afficher son soutien aux maires locaux pour la Région Sud. « La Région est à vos côtés, martèle [Bénédicte Martin](#), vice-présidente du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur en charge de l'Agriculture, de la viticulture, de la ruralité et du terroir. Elle se veut un partenaire des territoires par ses compétences de plein exercice, que sont notamment les lycées et les transports régionaux. La région est présente tous les jours temps dans vos communes dans ce département. Mais ce qui fait aujourd'hui la marque de fabrique de la Région Sud, c'est la volonté politique de proximité de son président Renaud Muselier. Pour lui, ce n'est pas une institution lointaine 'tanquée' entre le Vieux port et la Joliette, mais une collectivité de terrain dont la mission est d'aller dans chaque coin de nos départements. D'y faire ruisseler l'action régionale dans chaque ville, dans chaque village afin d'impacter positivement la vie de nos concitoyens. Voilà ce que font les territoires et les élus locaux, ces élus qui sont trop souvent à portée de 'baffe' mais qui sont là quand il n'y a plus personne. »

« Régions, départements, blocs communales, nous sommes la colonne vertébrale de ce pays. »

Bénédicte Martin, vice-présidente du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur

« Dans un contexte d'instabilité politique, de posture indigne, de prétendue élite qui se délite, les territoires doivent être des pôles de stabilité, annonce l'élue vaclusienne à la région qui a aussi mis en avant les enjeux de l'eau et de l'agriculture lors de son intervention. Régions, départements, blocs communales, nous sommes la colonne vertébrale de ce pays. Celle qui tient la barre, à commencer par la barre budgétaire. Celle qui se substitue aux défaillances et à l'impéritie de ceux qui nous gouvernent. Celle qui rassure aussi. Cela implique, et c'est le cas dans ce département, une solidarité forte entre nos collectivités pour agir ensemble et pour assurer cette stabilité dont nos concitoyens, nos entreprises, nos forces de sécurité, nos secours et nos agriculteurs ont tant besoin. L'exercice est pourtant difficile. Bien

Ecrit par le 3 juillet 2026

sûr, la Région est appelée comme toutes les collectivités à se serrer la ceinture. Mais elle le fait en s'efforçant de maintenir une capacité d'intervention auprès des communes rurales et des communes moyennes qui portent aussi des fortes charges de centralité. Elle essaie de répartir équitablement ses aides. En Vaucluse, 483 projets communaux ont été soutenus depuis 2016 par la région, pour un total de 35M€. C'est une somme injectée dans l'économie vaclusienne et dans la vie des communes qui investissent pour leurs administrées. La région, ce sont aussi 126M€ qui ont été contractualisés depuis 10 ans avec les intercommunalités vaclusiennes, dont 73M€ déjà votés.

« Je me demande quelle mouche a piqué le législateur. »

Pierre Gonzalvez, président de l'AMV

« Nous sommes dans un contexte des plus tendus en ce qui concerne la question des finances locales, confirme le président de l'AMV. Nous savons que la recherche de co-financements pour les projets ne sera pas des plus simples. L'incertitude demeure sur le montant des fonds d'Etat, Fond vert, DSIL... De plus, nos budgets sont tributaires d'éléments extérieurs. Le ralentissement immobilier génère deux conséquences : la baisse des DMTO (Droits de mutation à titre onéreux) avec la difficulté de programmer le montant dans les préparations budgétaires ainsi que la perception de la Taxe d'aménagement. »

Ecrit par le 3 juillet 2026



Dans les allées du salon. Crédit : Echo du mardi

Ecrit par le 3 juillet 2026



L'AMV sur le stand de Veolia. Crédit : Echo du mardi

« Sur cette Taxe d'aménagement, je me demande quelle mouche a piqué le législateur en 2021, s'interroge Pierre Gonzalvez. Cette réforme, issue de la loi de Finances 2021, entrée en vigueur le 1er septembre 2022, a profondément modifié les modalités de perception de cette taxe. Désormais, cette elle n'est plus exigible à la délivrance du permis de construire, mais uniquement après l'achèvement des travaux, sur déclaration du particulier. J'ai demandé aux maires du département de renseigner la situation de leur commune. 110 communes ont répondu sur les 149 adhérentes à notre association. En 2022, pour ces 110 communes : 2 917 permis délivrés, 8M€ de taxes d'Aménagement, en 2024, 2 427 permis pour 4,77M€ de TA. Jusqu'à octobre 2025 : 1 588 permis et 1,45M€ de TA. Le manque à gagner est grand pour nous. Il faut impérativement revenir sur cette loi. »

Vers une 'cabanisation' du Vaucluse ?

Pierre Gonzalvez, président de l'AMV, a tenu à alerter sur la multiplication des infractions d'urbanisme dans le département. « Nous sommes confrontés à des dérives, à la cabanisation dans nos campagnes, à la sédentarisation de gens du voyage sur des terrains agricoles, à des extensions voir des constructions de maisons sans permis. Nous procédons aux constatations et dressons les PV d'infractions aux règles d'urbanisme. »

L'élu regrette pourtant la non-avancée des sanctions qu'il explique notamment par le manque de moyens de la justice : « Le tribunal d'Avignon n'a que 4 audiences d'un jour par an au cours desquelles sont jugées les infractions d'urbanisme. En 2025, il n'y en a que 3. L'ordre du jour est déjà bloqué jusque fin

Ecrit par le 3 juillet 2026

2027. Les petites et moyennes infractions sont ainsi, peu voire pas, appelées à une audience... »
« Notre crédibilité sur les territoires est malmenée, poursuit-il. Pire que cela, elle est contestée par ceux qui devraient suivre les règles. Si une personne demande la pause d'un climatiseur dans une rue de l'Isle-sur-la-Sorgue, je dis non. Si la personne ne demande pas, je ne peux pas lui faire enlever ! »

« On ne peut pas concevoir de liberté individuelle si la sécurité n'est pas établie. »

Pierre Gonzalvez, président de l'AMV

Evoquant aussi les questions de sécurité, le président des maires de Vaucluse dresse un constat sévère :
« le narcotrafic se propage dans nos plus petits villages. La société est tendue, plus violente, plus individualiste. »

« C'est un sujet majeur pour nos administrés, insiste-il. Des réponses fermes sont attendues et on ne peut pas concevoir de liberté individuelle si la sécurité n'est pas établie. Dans les quartiers populaires, aux abords des épiceries de nuit, dans nos centres-villes... Partout, les gens doivent pouvoir vivre paisiblement. Plus d'excuses, plus de compromis, plus de tolérance, voilà ce que souhaitent les élus de proximité que nous sommes. »

« La République doit être partout chez elle. »

Thierry Suquet, Préfet de Vaucluse.

« Effectivement, l'emprise du narcotrafic dans ce département est un sujet majeur, confirme [Thierry Suquet](#), Préfet de Vaucluse. Il se joue des limites administratives qui sont les nôtres. Il descend des villes vers les campagnes. Aujourd'hui, aucun territoire ne peut se prétendre immuniser face à ce problème. Dans certains quartiers, on a une emprise qui est extrêmement forte avec des habitants qui vivent réellement sous la coupe d'un nouveau modèle socio-économique dans lequel les dealers prétendent organiser la solidarité et le soutien aux résidents. C'est évidemment une grossière supercherie parce que in fine, tout cela est toujours fondé sur une violence réelle, sur la terreur, sur l'Omerta. En réalité, ils imposent une prise en otage des habitants du quartier et contraignent à une forme de complicité avec le trafic. Cette situation est inacceptable. Il ne faut pas laisser le terrain libre. La République doit être partout chez elle et son premier représentant c'est le maire. »

Rappelant qu'en termes de sécurité, il avait fait de la lutte contre les narcotrafics, mais aussi contre les violences intrafamiliales et les cambriolages, sa priorité dans le Vaucluse explique le Préfet : « Nous avons multiplié les opérations. Nous prononçons des interdictions de paraître face aux dealers, face aux guetteurs et face à tous ceux qui s'associent au trafic. Dans ce cadre, nous avons procédé à 17 interdictions visant les trafiquants et les guetteurs qui leur interdisent de revenir sur les points de deal. On a déjà trois interpellations à la suite de réapparitions sur le terrain et une présentation devant les juges. Par ailleurs, il est inacceptable que des individus liés au narcotrafic bénéficient de la solidarité nationale, par exemple en occupant des logements sociaux. Depuis le début de l'année, on a six

Ecrit par le 3 juillet 2026

occupants de logements sociaux qui ont été expulsés en raison de leurs liens avec le narcotrafic. On a 7 dossiers en cours. Enfin, nous agissons contre les commerces qui servent à la couverture du narcotrafic. On a fermé deux épiceries pour des liens directs avec le narcotrafic. On en a fermé 71 en 2025, contre 51 l'année précédente, pour trouble à l'ordre public. »

Dans la foulée, le préfet a invité les maires à prendre contact avec ses services : « Que ce soit les interdictions de paraître, les expulsions de logements locatifs pour liens avec le narcotrafic, les fermetures de commerces, nous agissons sur la base des renseignements que vous nous fournissez qui sont exploités par les services en toute confidentialité et qui permettent d'intervenir avec la police administrative sans négliger le côté judiciaire qui va permettre de s'attaquer aux trafics. »

« Si on veut rester attractif, il faut qu'on soit capable de loger nos enfants et nos salariés. »

Thierry Suquet, Préfet de Vaucluse.

Par ailleurs, Thierry Suquet, qui s'est réjoui d'enfin pouvoir assister à sa première AG des maires de Vaucluse (l'an dernier il avait obligé de se rendre en urgence à Paris à une réunion de tous les préfets avec le ministre de l'intérieur d'alors), a aussi souligné l'importance du logement.

« Le logement, c'est un défi. C'est bien de créer des emplois mais si on ne propose pas de logement aux salariés... Si on veut rester attractif, il faut qu'on soit capable de loger nos enfants et nos salariés. Notamment du logement social qui est d'abord destiné aux salariés de nos entreprises et à nos enfants qui, aujourd'hui, sont au collège, au lycée et à l'université. Pour relever ce défi, j'invite évidemment le Grand Delta habitat, comme les autres organismes de logement social, à mettre en œuvre ce dont on a besoin aujourd'hui, c'est-à-dire du logement social adapté dans les petites communes et dans les communes rurales qui répondent à des besoins locaux en négociant les conditions d'entrée des locataires pour répondre aux besoins des collectivités. A faire de la démolition et de la reconstruction dans les grands quartiers populaires où l'on a besoin de faire de la mixité sociale. »

Agrivoltaïque : ne pas servir de l'agriculture comme prétexte

« Un projet agrivoltaïque, c'est un projet qui est porté par un exploitant agricole qui a pour objectif de développer l'agriculture vauclusienne. Ce n'est pas un projet qui est porté par une entreprise énergétique qui se sert de l'agriculture comme prétexte », prévient Thierry Suquet, le préfet de Vaucluse. Même si la tendance est à l'accélération des projets photovoltaïque, « ce développement ne doit pas se faire sans conditions, poursuit le 1^{er} représentant de l'Etat dans le département. Cet essor ne doit pas se faire au détriment de l'agriculture et de la biodiversité. L'Etat sera opposé à tout projet qui consommerait des terres agricoles ou des espaces naturels. Il faut prioriser les espaces déjà artificialisés. Nous pouvons le faire ensemble en utilisant les pouvoirs d'adaptation et de dérogation du Préfet. Pour cela, nous avons notamment mis en place un guichet unique à la DDT (Direction départementale des territoires) de Vaucluse. »

« Nous croulons sous poids de la norme. »

Ecrit par le 3 juillet 2026

Joël Balandraud, vice-président de l'AMF

« Nous croulons aussi sous poids de la norme, se plaint par ailleurs Joël Balandraud, vice-président de l'AMF. Aujourd'hui, la norme coûte très, très cher. Un nouveau bâtiment administratif en 2025 c'est un surcoût terrible en matière d'investissements. Autre exemple, quand je restaure un statuaire dans une église, en fonction de l'ABF (Architecte des bâtiment de France) sur lequel vous tombez, qui pourtant applique exactement les mêmes textes, vous pouvez avoir un rapport de coûts de 1 à 3. Et là, je parle d'une restauration de statuaire comprise entre 5 000€ à 15 000€. Mais quand il s'agit de millions d'euros... Nous sommes accablés de décrets et de règlements supplémentaires qui renforcent tous ces tracasseries administratives surtransposés par des hauts fonctionnaires qui interprètent la règle. Dans les mêmes administrations départementales ou régionales les doctrines ne sont pas constantes. Le poids de la norme est relativisé. Nous avons un grand espoir, c'est qu'un jour le préfet de département prenne tout cela sous sa coupe et fasse le tri de l'interprétation des textes par les uns et par les autres. Nous voulons plus de pouvoir local au préfet et aux élus locaux. Plus de confiance envers le local pour les administrations d'État, pour les communes et pour les maires. Cette demande de liberté est forte. Nous avons besoin de confiance pour se réengager. »

« Conservez la foi et continuez d'être engagé chaque jour. »

Pierre Gonzalvez

Garder le cap et tenir la barre

Enfin, alors qu'une partie des maires vauclusiens présents ne sera pas là l'année prochaine après les élections municipales de mars 2026, le président de l'AMV a émis en conclusion son souhait « que cette assemblée soit composée l'an prochain, d'élus dévoués, serviteurs de leur territoire, qui aiment le Vaucluse. Car face à l'adversité, je sais aussi que nombre d'entre vous conservez la foi et continuez d'être engagé chaque jour. Que malgré les difficultés, l'amour de vos territoires, des acteurs qui les animent et les font vivre, vous encouragent à poursuivre. Je veux donc vous remercier sincèrement pour avoir su garder le cap et tenir la barre. »

Laurent Garcia

Ecrit par le 3 juillet 2026



Les élus disparus

Lors de cette AG, Christian Gros, secrétaire général de l'AMV et maire de Monteux, a tenu à rendre hommage aux 24 élus vauclusiens décédés récemment. Après une minute de silence en leur honneur (voir photo ci-dessus), il les a tous cité :

- **Francis Matheron**, maire de juin 1995 à mars 2001 de **Saint-Martin-de-Castillon**.
- **Francis Farge**, élu en mars 1983, conseiller municipal puis maire de **Lioux** de 1985 à 2024, soit durant 39 ans.
- **Claudine Ghio**, ancienne conseillère municipale de **Saint-Martin-de-Castillon**.
- **Claude Pagès**, conseiller municipal dès 1989, puis adjoint au maire et maire de **Méthamis** de 2008 à 2020.
- **Gérard Sautel**, maire de **Visan** de 1989 à 2008.
- **Guy Aubert**, adjoint au maire de **Viens** de 2001 à 2014.
- **André Lambert**, adjoint au maire de **Violès** 1983 à 99, puis maire de 1989 à 1995.
- **Claude Cornutello**, adjointe au maire de **Saint-Didier**.
- **Roger Fenouil**, maire de **Rustrel** de 2008 à 2014.
- **Paul Pessemesse**, maire de **Sivergues** de 2001 à 2004.
- **Guy Morel**, maire de **Sérignan-du-Comtat**, de 1989 à 2001 et premier président de la communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence, de 1992 à 2001.
- **Jean-Raymond Peyre**, adjoint au maire de **Mérindol** de 2001 à 2008 et conseiller municipal de 2008 à 2014.
- **Liliane Chambarlhac**, adjoint au maire de **Châteauneuf-de-Gadagne**.

Écrit par le 3 juillet 2026

- **Henri Copier**, adjoint au maire de **Violès** de 2008 à 2020 et conseiller municipal de 2001 à 2025.
 - **Jean-Claude Begnis**, élu sous le mandat d'André Rey, de 1995 à 2001, puis sous le mandat de Michel Bayet et d'Anne-Marie Bardet, de 2008 à 2020. Il exerça les fonctions d'adjoint au maire de **Sarrians** durant son dernier mandat de 2014 à 2020.
 - **Daniel Serra**, adjoint au maire d'**Aubignan** de 1983 à 2020.
 - **Joseph Devaux**, premier adjoint au maire de **Sivergues** depuis 2008.
 - **Claude Bergé-Laval**, maire de **Beaumont-de-Pertuis** de 1983 à 2014.
 - **Henri Girard**, maire de **La Roque-Alric** de 1971 à 2008, c'est-à-dire durant 37 années, après avoir exercé un mandat de conseiller municipal de 1985 à 1971.
 - **Mathieu Pellegrin**, conseiller municipal à **Saint-Martin-de-Castillon**.
 - **Gilbert Guigue**, conseiller municipal de 1971 à 1983, et adjoint au maire de **Violès** de 1983 à 2001.
 - **Jérôme Casalis**, premier adjoint au maire de **Caumont-sur-Durance** de 1995 à 2008 puis premier adjoint au maire de **Bonnieux** de 2008 à 2014 avant de devenir conseiller municipal jusqu'en 2025.
 - **Maurice Giro**, maire honoraire de **Cavaillon**. Il a été conseiller général de 1988 à 2002, et maire de Cavaillon de 1992 à 2008. Également député de la deuxième circonscription de Vaucluse de 2002 à 2007.
 - **Gaby Bézert**, maire honoraire de **Venasque**, adjoint de 1971 à 1980, et maire pendant 40 ans, de 1980 à 2020.
- « Une pensée à chacun de ces serviteurs de la République », a rappelé Christian Gros avant de souhaiter la bienvenue à Bernard Le Dily, élu maire de Mormoiron en fin d'année dernière et 2024, et Joseph Saura, réélu maire d'Uchaux suite à l'élection municipale partielle de décembre dernier. Ce dernier ayant déjà été maire de 2008 à 2020.

Quand Caumont-sur-Durance donne des idées aux autres communes

Ecrit par le 3 juillet 2026



Dans le maelstrom de notre organisation administrative française, la commune ou leurs regroupements se saisissent de plus en plus de « sujets » qui concernent notre vie quotidienne. Saviez-vous par exemple que Caumont-sur-Durance a été la première à avoir lancée en 2013 une mutuelle communale négociée et réservée à ses habitants ? Aujourd’hui, plus de 10 000 villes ont emboîté le pas.

Bien que l’on ait enlevé aux communes de nombreuses prérogatives ou compétences, pour ne leur laisser que les emmerdes diront certains maires, la proximité offerte par l’échelon communal apparaît aujourd’hui comme logique, naturel et surtout efficace. Démonstration est faite à Caumont-sur-Durance où on s’est inspiré des mutuelles d’entreprises pour en proposer aux habitants de la commune. L’idée en revient à Véronique Debue alors adjointe aux affaires sociales de la ville. Elle a été mise en œuvre, en 2013, sous l’impulsion et le mandat de Joël Fouiller, le précédent maire. C’est la MGA (Mutuelle Générale d’Avignon) qui a emporté le marché. Aujourd’hui, cette mutuelle compte près de 600 adhérents sur les 5 500 habitants de la commune. Un vrai succès. Il se dit même qu’en tant que pionniers, ces habitants souscripteurs bénéficient d’un tarif particulièrement avantageux.

Ecrit par le 3 juillet 2026

Même des départements ou des régions se sont lancés dans les complémentaires santé

Née à Caumont-sur-Durance les mutuelles communales ont fait bien des émules. Aujourd'hui, plus de 10 000 communes en proposent à leurs administrés. « Chaque mois je continue à recevoir 2 à 3 appels de maires qui veulent se renseigner pour proposer eux aussi ce service » confie Claude Morel, l'actuel maire de la commune. Même des départements ou des régions se sont lancés dans les mutuelles pour leur administrés.

Toutes ces initiatives et ces réalisations font démonstration que dans bien des cas l'échelon communale est la bonne approche

Mais il y a pas que les mutuelles qui intéressent les communes. Certaines proposent également des assurances habitations groupées. D'autres s'investissent dans la production d'électricité avec la mise en œuvre de centrales photovoltaïques. Comme à Mérindol où le maire, Philippe Batoux, est allé jusqu'au bout de cette logique en créant une coopérative où les habitants sont associés à l'affaire. On pourrait aussi prendre l'exemple de la gestion de certains réseaux de distribution d'eau potable qui sont revenus aux communes... Toutes ces initiatives et ces réalisations font démonstration que dans bien des cas l'échelon communal peut être la bonne approche. D'ailleurs, si la défiance des français envers les politiques est à son maximum les maires par contre continuent d'avoir la côte.

Les élus vauclusiens se mobilisent contre la fermeture du bloc opératoire de l'hôpital d'Apt

Ecrit par le 3 juillet 2026



Au début du mois de juin, la directrice du [centre hospitalier du Pays d'Apt](#), [Danielle Fregosi](#), a annoncé la fermeture du service de chirurgie de l'hôpital au 31 décembre 2025. Une décision qui a soulevé de grosses inquiétudes auprès des habitants du territoire, mais aussi des élus du département, notamment la présidente du Conseil départemental, [Dominique Santoni](#), qui a été reçue par le ministre de la Santé ce jeudi 24 juillet.

« C'est avec surprise et une grande inquiétude que la Ville d'Apt a pris connaissance de l'annonce de fermeture du service de chirurgie », avait annoncé la municipalité. [Véronique Arnaud-Deloy](#), maire de la ville, avait dit être « très confuse » face à cette annonce émise par la direction de l'hôpital et par la délégation départementale de l'Agence régionale de Santé (ARS) étant donné que l'ARS PACA avait délivré dans le même temps un renouvellement de l'autorisation d'activité chirurgicale pour une durée de 7 ans.

Depuis l'annonce, de nombreuses manifestations citoyennes ont eu lieu dans la ville et devant l'hôpital. Un page Facebook '[Apt•es à faire bloc](#)' a même été créée pour informer et mobiliser les habitants. Les élus du territoire du Pays d'Apt, et plus largement du Vaucluse, ont eux aussi fait part de leurs inquiétudes.

Ecrit par le 3 juillet 2026

Les élus se mobilisent

Début juillet, [Catherine Rimbert](#), députée (RN) de la 5e circonscription de Vaucluse a interpellé le ministre de la Santé, Yannick Neuder, dans un communiqué de presse. « Cette fermeture n'est en réalité qu'un pas de plus vers le démantèlement progressif de l'offre de soins publics en zone rurale, déplore-t-elle. Elle entraînerait des conséquences dramatiques pour les patients : allongement des délais de prise en charge, déplacements contraints vers Cavaillon, Avignon ou Manosque, et un affaiblissement général de l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé. »

L'[association des maires de Vaucluse](#) a aussi affirmé son soutien aux élus du Pays d'Apt et a exprimé son inquiétude face aux conséquences que pourrait engendrer cette fermeture dans un territoire rural marqué par un vieillissement de sa population. « Consciente des enjeux nationaux liés à la réorganisation de l'offre hospitalière, l'AMV84 appelle à un réexamen attentif de cette décision, en tenant compte des réalités spécifiques du territoire, et invite à une concertation approfondie avec les élus locaux. » L'association a, par ailleurs, adressé un courrier au directeur de la délégation départementale de l'ARS, [Loïc Souriau](#), faisant part de ses préoccupations face à cette annonce de fermeture.

« Apt a besoin d'un hôpital en bonne santé »

Dominique Santoni

Ce jeudi 24 juillet, [Dominique Santoni](#), présidente du Département, mais aussi habitante d'Apt et maire de la ville de 2015 à 2021, s'est rendue à Paris pour rencontrer Yannick Neuder afin de défendre les intérêts du centre hospitalier du Pays d'Apt. « Entre les déficits de l'État et ceux de l'hôpital, l'avenir de notre établissement est fragile, a-t-elle affirmé. Pourtant Apt a besoin d'un hôpital en bonne santé, avec des finances stabilisées, une gouvernance claire et un avenir pérenne, au service de toute notre population. » Si cette rencontre n'a abouti à aucune solution arrêtée, des pistes concrètes ont été formulées afin de préserver l'offre de soins sur le territoire. « Nous avons abordé les difficultés financières de l'établissement (plus de 13M€ de déficit) et la nécessité d'un accompagnement fort de l'État pour pérenniser le fonctionnement des services de l'hôpital sur le long terme et des urgences en particulier, a déclaré la présidente du Département. En retour, j'ai réaffirmé l'engagement des collectivités locales, et en premier lieu du Département, pour accompagner le redressement et la redynamisation de l'hôpital. »

Ecrit par le 3 juillet 2026



©Centre hospitalier du Pays d'Apt

Dominique Santoni : “C’est très facile d’être généreux avec l’argent des autres”

Ecrit par le 3 juillet 2026



Entre une situation politique chaotique, tant au national qu'à l'international, et une conjoncture économique incertaine, le Conseil départemental de Vaucluse se félicite de sa gestion maîtrisée des finances. Et malgré les nouveaux efforts demandés, Dominique Santoni, sa présidente, n'entend pas ralentir le rythme de l'action départementale.

■ Si politiquement l'année 2024 a été marquée par une grande incertitude au niveau national, il y a quand même eu des motifs de réjouissance en Vaucluse, notamment les célébrations autour du passage de la flamme olympique dans le département ?

« Cela a été une vraie réussite qui rappelle l'importance de conserver des grands événements populaires. Cela crée de la ferveur, du rassemblement, de l'appartenance et cela met le département en valeur. Quoi de mieux pour garder de l'attractivité et de la visibilité que de 'vendre' aussi un peu de rêve comme on peut le faire également avec le Tour de France qui fait son retour au sommet du Ventoux cette année. On ne peut pas se contenter de parler seulement de ce qui va mal. Il faut être en permanence dans la dynamique de l'attractivité car derrière c'est de l'économie et de l'emploi. Il faut donner envie de Vaucluse.»

Écrit par le 3 juillet 2026

[Vaucluse Provence attractivité : continuer de donner envie de Vaucluse](#)

■ **Difficile pourtant de faire l'impasse sur ce qui va mal actuellement. Je pense notamment à la période d'instabilité que nous vivons depuis la dissolution. Le monde politique est comme suspendu depuis, tout comme le secteur économique d'ailleurs ?**

« C'est vrai que, ces derniers mois, nous avons été dans une situation très particulière puisqu'il a fallu que nous fassions un budget départemental sans avoir de budget national. La seule certitude que nous avons à ce moment-là, c'est que nous savions qu'il y aurait de gros efforts à faire. Le gouvernement Barnier est tombé et désormais c'est celui de François Bayrou. Au final, nous savons déjà qu'avec toutes les mesures qui nous sont imposées, le Département a dû faire au moins 13 M€ d'économie sur son budget 2025, dont le vote a été exceptionnellement reporté début janvier. »

« Nous avons effectivement la chance d'avoir une situation financière assez saine. »

Dominique Santoni

■ **À ces 13 M€, pourraient s'ajouter d'autres économies que déciderait par la suite le gouvernement ?**

« Je ne vois pas comment le gouvernement pourrait faire l'impasse de faire des économies sur les collectivités, même si on peut espérer qu'elles soient moindres que ce qui est annoncé régulièrement. Donc, s'il le faut, nous ferons un budget supplémentaire afin d'inclure les millions que l'on pourrait encore nous demander. Si c'est une situation très inconfortable pour les Vauclusiens, je ne suis cependant pas choquée que l'on sollicite une contribution collective. Je comprends très bien que l'on nous demande de participer à l'effort national. Si tout le monde participe un peu, nous devrions y arriver ensemble. Encore faut-il être juste et raisonnable. »

■ **Depuis 2016 la dette de l'État s'est envolée de 68% alors que dans le même temps celle du Département a diminué d'un quart. En 2023, la chambre régionale de la Cour des comptes a estimé que le Vaucluse avait fait preuve ces dernières années d'une « gestion prudente et maîtrisée ». Dans ces conditions, comment faire de nouvelles économies quand elles ont été déjà réalisées ?**

« Nous avons effectivement la chance d'avoir une situation financière assez saine. Cependant, il y a peut-être encore des économies à aller chercher en faisant preuve de bon sens. Je pense aux marchés que nous pouvons passer, aux prestataires que l'on pourrait réduire, aux possibilités de mutualisations. On peut également aller chercher des économies sur le fonctionnement. Nous ne sommes pas obligés de remplacer automatiquement tous les départs en retraite par exemple. »

Écrit par le 3 juillet 2026

Chômage : le Vaucluse cancre de l'emploi en Région Sud

■ Il y a aussi le RSA (Revenu de solidarité active) sur lequel le Département a déjà réalisé de fortes économies ?

« La très grande majorité des personnes qui touchent le RSA sont des gens qui ont besoin d'être aidés. C'est pour cela que nous avons mis en place des dispositifs d'accompagnement et d'incitation à la reprise d'un emploi. Le RSA c'est avant tout une allocation ponctuelle qui doit permettre aux gens de retrouver du travail. Grâce à notre action, nous sommes ainsi passés d'un taux de retour à l'emploi des allocataires de 3% à 32%. Nous étions les derniers de la Région Sud dans ce domaine et nous sommes désormais les premiers. C'est bien, mais on a encore une certaine marge de manoeuvre pour améliorer ces résultats. »

■ Mais, dans l'ensemble, les plus importantes économies ont déjà été réalisées en Vaucluse ?

« C'est clair qu'il y a des départements qui n'étaient pas aussi bien gérés. Pour eux, c'est certainement plus facile de tout réduire alors que nous allons avoir un peu plus de mal à le faire aujourd'hui car les principales économies nous les avons déjà réalisées. Nous allons tenter, toutefois, de le faire en allant chercher peut-être encore davantage de subventionnement. Même si la période est plus compliquée, notre pôle aménagement est, par exemple, allé chercher des dossiers de subvention que nous n'avions pas l'année dernière. On estime que nous aurons 2,5 M€ de recettes supplémentaires qu'on pourra récupérer sur des grands projets. On va donc poursuivre dans ce sens en s'appuyant notamment sur les très bonnes relations que nous avons avec la Région Sud. Il faut que nous continuions à travailler avec tout le monde et à favoriser les projets que nous pouvons bâtir en commun. »

« Nous maintiendrons nos niveaux d'investissement. »

Dominique Santoni

■ Justement, avec toutes ces perspectives d'économies, quelles peuvent être les conséquences pour la capacité d'investissement du Département qui constitue le premier donneur d'ordre public en Vaucluse ?

« Nous avons des compétences obligatoires, mais je ne peux pas me résoudre à gouverner en faisant uniquement du département un guichet social. Je trouve que la culture est quelque chose d'important, que le sport est quelque chose d'important, que la santé aussi, je trouve qu'on a des responsabilités vis-à-vis des Vauclusiens, que nous en avons aussi vis-à-vis des entreprises. Il y a des choses sur lesquelles il faut continuer à agir. On ne reviendra pas sur l'investissement. C'est pour cela que nous maintenons notre Plan pluriannuel d'investissement (PPI) à hauteur de 120 M€ par an. Au moment où l'économie est en souffrance, il n'est pas temps de lâcher nos élus, nos communes, nos EPCI, nos entreprises ou surtout nos agriculteurs qui subissent actuellement une très forte pression. Si, à un moment, il n'y a plus de

Ecrit par le 3 juillet 2026

commandes publiques, il y a un effondrement de tout le système qui va derrière. Nous maintiendrons nos niveaux d'investissement même s'il faut décaler quelques projets d'un an ou deux. »

■ Cela concerne les chantiers actuels ?

« Non. Cette éventualité ne concerne pas nos principales opérations comme l'échangeur de Bonpas, la nouvelle MDPH (Maison départementale pour les personnes handicapées), la déviation d'Orange ou bien encore Memento, le futur Pôle des patrimoines de Vaucluse dans la zone d'Agroparc. »

■ Lors de la dernière assemblée générale de l'Association des maires de Vaucluse (AMV) vous avez appelé à davantage de décentralisation ?

« Oui, car je trouve que ce que l'on demande aux collectivités locales de faire, nous le faisons bien. Et quand j'appelle à la décentralisation, c'est pour dire 'transférez-nous plus de choses, laissez-nous plus de liberté, plus d'autonomie'. Pour en revenir au RSA, moi, je trouve que c'est plutôt bien qu'on nous l'ait transféré. Parce que nous, les territoires, nous sommes en proximité. Nous savons de quoi nous parlons, alors que pour l'État c'est plus compliqué. Mais, en revanche, il faut qu'on nous transfère les crédits qui vont avec. Il ne faut pas nous demander de faire un job pour lequel on ne nous rémunère pas comme c'est le cas aujourd'hui. Et si on nous impose de nouvelles compétences sans les moyens ; nous dirons non. Prenez l'exemple des personnes handicapées : aujourd'hui, on va élargir l'assiette pour donner des allocations à davantage de personnes handicapées. C'est une très bonne chose, mais si on ne nous donne pas l'argent, nous ne pouvons pas le faire. C'est très facile d'être généreux avec l'argent des autres. »

[Salon des maires de Vaucluse : « Après les gilets jaunes, les écharpes tricolores ? »](#)

■ Davantage de décentralisation semble également difficile à envisager quand l'État n'a aucune confiance vis-à-vis des collectivités territoriales qu'il juge dépensières ?

« Quand on parle avec la préfecture, c'est-à-dire l'État décentralisé, nous sommes entendus et compris. C'est quand cela monte plus haut que ça devient plus compliqué. C'est ce qui, je pense, provoque le ras-le-bol des élus et des collectivités locales. On nous transfère des tas de choses et le discours est de nous dire 'on n'a pas confiance, vous êtes trop dépensiers, vous devez le faire, mais sans argent'. Cela fait beaucoup. »

■ C'est pour cette raison que vous avez annulé les vœux cette année ?

« Ce n'est pas les quelques milliers d'euros que nous avons économisés qui changeront grand chose mais il est important de commencer à faire nos propres économies avant d'en demander aux autres. Surtout au moment où, dans le premier budget, le Sénat et l'Assemblée nationale proposaient des augmentations. C'est indécent. Dans cette logique, nous passons également de trois magazines du département à 2 cette année. Cela permettra d'économiser près de 100 000€. »

■ Après avoir rationalisé le foncier du Département vous avez aussi la volonté de réaliser des

Ecrit par le 3 juillet 2026

économies en matière d'énergie ?

« Il y a eu un gros travail qui a été fait sur notre patrimoine. Nous avons ainsi vendu des terrains et des locaux dont nous n'avons pas besoin. Il reste encore quelques 'gisements' de foncier car nous n'avons pas vocation à avoir autant d'immobilier. Pour l'énergie, 30% de notre électricité va être produite en autoconsommation. Pour cela nous allons notamment investir dans du photovoltaïque en toiture ainsi que les parkings, tout particulièrement dans les collèges. »

« Grand Delta Habitat a tenu ses engagements. »

Dominique Santoni

■ Côté logement social, plus personne ne semble aujourd'hui vous reprocher d'avoir cédé Vallis habitat au bailleur social Grand Delta Habitat ?

« Je crois qu'aujourd'hui si on avait gardé Vallis Habitat, nous serions dans une situation très délicate. D'abord financièrement, car c'est très compliqué quand on voit l'état des bailleurs sociaux. Puis, en termes de construction, car il y a une explosion des coûts du foncier ainsi que des taux d'intérêt. Grand Delta Habitat a tenu ses engagements puisqu'ils ont déjà rénové 800 logements là où Vallis Habitat en avait prévu 130. D'ailleurs, depuis la fusion, nous n'avons plus de remontées de terrain de maires ou d'élus mécontents. »

■ Justement, en matière de satisfaction, Vaucluse ingénierie, un outil d'assistance à la maîtrise d'ouvrage du Département, semble rencontrer un certain succès auprès des élus du territoire ?

« Vaucluse ingénierie, c'est une 'petite' idée que nous avons eue : proposer un outil d'assistance à la maîtrise d'ouvrage qui apporte à la fois une aide technique et une autre juridique aux communes vauclusiennes. Aujourd'hui, le Département est sûrement le premier partenaire des petites communes puisqu'une centaine d'entre elles, près des deux tiers du Vaucluse, travaille avec les équipes de Vaucluse d'Ingénierie. Ces dernières font même les recherches de subventions en étant en lien avec la Région. Pour les petites communes mais aussi certains EPCI désormais, ce soutien est très important sinon les projets ne sortent pas. »

[101 collectivités adhérentes à l'Agence départementale Vaucluse Ingénierie](#)

■ Aujourd'hui, vous estimez enfin que le Vaucluse joue davantage collectif qu'auparavant ?

« Je crois que nous sommes dans un département où il y a un certain sens de l'intérêt général. Où nous arrivons à trouver des terrains d'entente. Où il y a des bonnes idées partout. Cela ne me gêne pas du tout qu'une bonne idée vienne de quelqu'un d'autre. Et au plus on descend dans les territoires, plus cela

Ecrit par le 3 juillet 2026

fonctionne. Ce qui compte avant tout, c'est d'avoir des convictions et le courage qui va avec afin de les mettre en application. Moi, je n'insuffle pas de la haine, je n'insuffle pas de la polémique. Je ne fais pas de la politique nationale. Je suis simplement une élue locale qui a pour obligation de réussir pour son département et ses habitants. Si on ne fait plus, nous allons reculer. C'est pour cela qu'il ne faut jamais lâcher, qu'il ne faut jamais arrêter. »

**Interview réalisée par Laurent Garcia,
pour "Le Vaucluse en chiffres - Edition 2025 "**



Puyvert remporte le Trophée de pétanque des

Ecrit par le 3 juillet 2026

élus vaclusiens 2025



C'est l'équipe de la commune de Puyvert qui remporte l'édition 2025 du Trophée de pétanque des élus vaclusiens. Les représentants de la municipalité du village du Luberon l'ont emporté face à l'équipe de la commune de Joucas.

L'événement, organisé par l'AMV (Association des maires de Vaucluse) en partenariat avec Enedis, GRDF et l'Association 'la Boule de Villevieille', s'est déroulée au boulodrome de l'Isle-sur-la-Sorgue.

« Une journée conviviale, au cours de laquelle les représentants des communes se sont affrontés dans la bonne humeur. L'occasion, surtout, pour ces élus d'échanger et partager leurs expériences, eux qui se sentent souvent isolés, face aux attentes croissantes de leurs concitoyens et à la complexification de leur rôle », explique l'AMV présidée par Pierre Gonzalvez, maire de de l'Isle-sur-la-Sorgue.

Lors de ce trophée la commune de Viens a remporté la consolante B contre celle de Richerenches. Enfin, dans la consolante C, c'est l'Association départementale des anciens maires et adjoints de Vaucluse qui a gagné contre l'équipe constituée des communes de Saint -Hippolyte-le-Graveyron et Saint-Martin-de-Castillon.

L.G.

Région Sud : Romain Lautier pilote la Maison de la Région en Vaucluse



[Romain Lautier](#) est le nouveau responsable de [la Maison de la Région Sud dans le Vaucluse](#). Auparavant directeur de cabinet du maire de Bollène [Anthony Zilio](#), de décembre 2020 à fin 2024, après avoir été chef de cabinet de Maurice Chabert, président du conseil départemental de Vaucluse, de 2015 à septembre 2019 où il assurera également officieusement les fonctions de directeur de cabinet.

Cet ancien collaborateur de Marie-Josée Roig, dont il fut le chef de cabinet pendant 2 ans ainsi que son assistant parlementaire, a été aussi directeur de la communication de l'Opéra Grand Avignon.

Titulaire d'un master communication institutionnelle à l'international à sciences Po Aix, ce dernier a débuté ses études supérieures à l'université d'Avignon avec un Deug information et communication.

La Maison de la Région Sud en Vaucluse

Ecrit par le 3 juillet 2026

Véritable ambassadeur de la Région Sud dans le département de Vaucluse, la Maison de la Région est le facilitateur de la Région vis-à-vis des acteurs du territoire et accompagne les dispositifs régionaux sur le Vaucluse.

Elle accueille des services opérationnels et proposent une offre de service auprès de l'ensemble des directions régionales dans le cadre de la mise en œuvre de leurs dispositifs d'intervention (mise à disposition de salles de réunion, diffusion d'information, organisation de rencontres).

Elle est composée d'une quarantaine d'agents œuvrant notamment dans les compétences régionales que sont:

- [l'économie et l'emploi](#)
- [l'éducation \(les lycées\), l'orientation, l'apprentissage et la formation professionnelle](#)
- [les transports \(usagers comme scolaires\)](#)
- [l'agriculture et l'environnement](#)
- [l'aménagement du territoire](#)
- [la culture](#)
- [le sport](#)
- [la santé](#)
- [l'Europe et l'international \(gestion des fonds alloués par l'Europe depuis 2014\)](#)

La Maisons de la région en Vaucluse a vocation à apporter des réponses de proximité aux usagers et accompagner en ingénierie territoriale les projets des communes, des intercommunalités et du département de Vaucluse ainsi que les grands dossiers structurants tels que l'organisation des JO d Hiver 2030 sur son territoire.

Elle a par ailleurs vocation à être le lien permanent de la Région Sud avec les décideurs publics et économiques du département de Vaucluse et renforcer sa démarche de proximité avec tous les acteurs du Vaucluse sur les sujets et enjeux prioritaires propre à ce département.

Contact :

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Maison de la Région de Vaucluse
135 avenue Pierre Sémard MIN d'Avignon Bât D4
84000 AVIGNON - 04 90 14 40 60
maisondelaregion84@maregionsud.fr

Ecrit par le 3 juillet 2026

Les maires de Vaucluse déplorent la baisse de la Taxe d'aménagement perçue par les communes



Le Président de l'Association des Maires de Vaucluse (AMV) exprime sa vive préoccupation face à la baisse significative des recettes issues de la taxe d'aménagement constatée dans de nombreuses communes du département.

« Cette diminution s'explique d'une part par le ralentissement de la construction neuve, mais également par les effets de la réforme du dispositif intervenue en 2022, déclare Pierre Gonzalvez, président de l'AMV également maire de l'Isle-sur-la-Sorgue. Depuis cette réforme, la taxe d'aménagement est exigible dans les 90 jours suivant l'achèvement des travaux, et non plus à la délivrance de l'autorisation d'urbanisme. Cette évolution a transféré la responsabilité de déclaration aux redevables, qui doivent désormais effectuer cette démarche via leur espace sécurisé sur le site des impôts. Or, il est constaté que de nombreux propriétaires omettent de déclarer l'achèvement de leurs travaux, ce qui empêche la liquidation de la taxe et prive les communes des recettes correspondantes. »

Ecrit par le 3 juillet 2026

« Cette situation fragilise les finances locales. »

Pierre Gonzalvez, président de l'AMV

Le président de l'Association des Maires de Vaucluse souligne « que cette situation fragilise les finances locales, alors que les communes doivent faire face à des besoins croissants en matière d'équipements et de services publics ». Il appelle donc à « une sensibilisation accrue des particuliers sur leurs obligations déclaratives, ainsi qu'à une simplification des procédures pour faciliter le recouvrement de cette taxe ».

L.G.